

Toronto, nous constatons qu'ils ont invité le rédacteur du "Globe" à Ottawa et qu'il a reçu instruction d'aller voir le président Taft et de faire envoyer un télégramme invitant le ministre des Finances à une conférence. Le rédacteur du "Globe" vint à Ottawa après son entrevue à Washington. Chacun a pu le voir autour de la Chambre dans les couloirs, parlant avec les députés et les ministres et on racontait dans les couloirs qu'une entente avait été préparée pour faire venir à Washington le ministre des Finances qui devait avoir une entrevue avec le président. L'entrevue fut préparée de cette manière et l'invitation fut envoyée par le président Taft. Quand l'honorable ministre des Finances est allé à Washington, la première chose qu'il aurait dû faire, ce devait être d'essayer d'obtenir quelque avantage pour les agriculteurs. Nous savons tous que l'industrie de la ferme est la plus importante, celle sur laquelle repose en réalité toute la fortune du Canada. Mais au lieu d'agir ainsi, quand le ministre des Finances fut arrivé à Washington, il parcourut le tarif pour se rendre compte de ce qui pourrait être fait à l'avantage du Canada et le premier article qu'il a pris, c'est celui de la parfumerie. Il consentirait volontiers à l'entrée en franchise de la parfumerie. Nous remarquons ensuite sur la liste les plumes, les noix, les raisins, etc. Ce sont les articles dont il s'occupe au lieu de faire quelque chose dans l'intérêt des agriculteurs. On nous avait promis, quand le Gouvernement est arrivé au pouvoir en 1896, que nous pourrions recevoir en franchise des instruments agricoles, mais il n'y a pas eu de réduction à ce sujet dans le tarif; nous avons aujourd'hui à peu près le même tarif que celui qui existait en 1896. Ce qui me surprend c'est que le ministre des Finances n'a pas essayé de négocier un traité de réciprocité relativement aux instruments agricoles. Puis il y a le blé, la grande ressource du Nord-Ouest. Si nous pouvions faire entrer le blé aux Etats-Unis cela aiderait beaucoup les agriculteurs du Nord-Ouest. Mais le ministre des Finances n'a pas pris en considération les besoins des agriculteurs de l'Ouest, et il n'a pas essayé de faire mettre ces articles sur la liste des objets en franchise.

M. MILLER: Qu'est-ce que l'honorable député voudrait que le ministre ait fait spécialement pour les agriculteurs du Nord-Ouest?

M. J. D. REID: Je voudrais qu'il obtienne la réciprocité pour les instruments agricoles comme on nous l'avait promise il y a quelques années. Les agriculteurs demandent la réciprocité pour les instruments agricoles et le ministre des Finances aurait dû essayer d'obtenir une entente à ce sujet avec les Etats-Unis. L'honorable député

sait aussi qu'un de ses collègues de la droite, nous a dit qu'il désirait voir les instruments agricoles entrer en franchise, mais il n'a pas eu le courage de demander un vote au cours des deux dernières sessions. Il a seulement inscrit au journal un petit avis, mais il n'est jamais allé plus loin que cela. Je suis un peu porté à croire que l'entente survenue à Albany il y a quelques jours n'est pas finale. On a laissé croire dans la presse qu'il existait une entente verbale entre le premier ministre et le ministre des Finances pour que les Etats-Unis puissent obtenir libre parcours sur nos canaux et nos cours d'eau navigables et qu'un traité serait conclu.

Sir WILFRID LAURIER: Il n'y a pas un mot de vrai à ce sujet.

M. J. D. REID: Cela a été dit dans la presse.

Sir WILFRID LAURIER: C'est possible.

M. J. D. REID: Je m'appuie sur ce que j'ai vu dans les journaux.

Sir WILFRID LAURIER: Non, il n'y a pas un mot de vrai à ce sujet.

M. J. D. REID: Une autre déclaration est qu'il y a eu un arrangement relativement aux forces motrices.

Sir WILFRID LAURIER: Non.

M. J. D. REID: Je suis heureux d'avoir ce renseignement et qu'il soit inséré au hansard, parce que j'ai vu cela dans la presse et je pense qu'il convient d'en parler à la Chambre pour qu'il soit bien entendu dans le public que ce n'est pas exact.

Sir WILFRID LAURIER: Ce n'est pas exact.

M. J. D. REID: C'est bon à savoir parce que c'eût été grave qu'une entente verbale de cette nature eût pu avoir lieu. Une autre chose qui, je le crains, pourrait se produire à la suite de cette convention, c'est ceci: Par le fait que le Gouvernement a consenti à réduire le tarif ou à faire certains changements dans le tarif, en vue de donner satisfaction aux Etats-Unis, le Gouvernement me donne l'impression que si nous devons prochainement faire des traités avec des autres pays, nous devrions en réalité consulter les Etats-Unis, et conclure les mêmes arrangements avec eux.

Nous parlons de faire des traités avec l'Italie et d'autres pays. Dans quelle position nous trouverons-nous si nous entreprenons de conclure un traité avec un de ces pays? Si nous concluons un traité avec quelque autre pays, les Etats-Unis n'imposent-ils pas au Canada leur tarif maximum? N'eut-il pas été préférable de régler une fois pour toutes cette question? Je crois